

Lieu : Centre Charles Lemaitre - Heure : De 20h30 à 22h

Présent-es <i>21 participants</i>	<p>M Gilbert LEBEURRIER, M Gérald LEVERRIER, Mme Jacqueline POUPION, M Claude POUPION, M Michel SIMON, M Serge CORDON, M Francis TOULLIER, Mme Paulette GAZENGEL, M Abel GAZENGEL, M Patrick LAFORGE, Mme Dominique PORÉE, M Hubert HEUZÉ, M Jean-Luc ERNULT, Mme Catherine MULOT, M Jacques CHANU, M Michel LIOT ;</p> <p>M Yoann LEFEBVRE, adjoint chargé de la communication, de la vie des quartiers et des projets participatifs ; M Éric DUMONT, adjoint aux travaux ; M Régis PICOT, adjoint au personnel.</p> <p>M Stéphane SIMON, Directeur du service sport, vie associative et démocratie locale ; M François-Michel GONET, responsable du centre Charles Lemaitre.</p>
Excusé-es	M Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Retour sur les précédentes demandes
2	Nouvelles demandes
3	Questions diverses

1. Introduction

Un tour de table est effectué pour que chacun se présente et dise où il habite

Comme prévu dans la charte, il est demandé qui se propose de faire le compte rendu de la réunion : 1 seul volontaire, Gérald Leverrier. Par contre personne ne se propose pour animer la réunion, il sera donc tenu par M Yoann Lefèbvre en charge des conseils de quartier

2. Retour sur les demandes de la réunion publique

Lors de la réunion d'information du 25 novembre 2021, l'essentiel des questions avaient concerné différents problèmes de circulation et de signalisation ; chacune d'entre elles est reprise par M Eric Dumont adjoint aux travaux, un certain nombre d'entre elles imprécises ou mal localisées ne trouveront pas de réponses et seront revues la prochaine fois

Certaines questions n'auront pas de réponses suffisantes :

- 1) La circulation en double sens rue de la Redettière : malgré le sens interdit en bas de la rue, se pose également la question de l'autorisation pour les riverains ; il est proposé d'ajouter au panneau sens interdit, « sauf riverains »
- 2) la disparition de la zone 30, route de Gathemo : pas de réponse précise possible pour le futur, le problème demeure, il est proposé :
 - a. de mettre un panneau 50 comme route de Sourdeval au niveau du panneau Vire Normandie et de demander plus de contrôle de vitesse à la gendarmerie
 - b. de rétrécir la chaussée (il y aura une piste cyclable dans le futur)
- 3) Au sujet du schéma directeur vélo, les personnes qui ont participé aux réunions de concertation souhaiteraient qu'il leur soit présenté avant d'être rendu public afin de pouvoir faire éventuellement des observations pratiques. Actuellement le projet est doté en investissements pour pouvoir engager le moment venu des dépenses, le montant n'est que prévisionnel.
- 4) concernant l'espace vert et de jeux à côté du centre social, le barbecue a été changé plusieurs fois, le remplacer pose un problème compte tenu des dégradations dont il est l'objet, la question de l'enlèvement des poubelles repose maintenant sur les services de la communauté de communes, les WC publics au centre social sont déjà signalés.

Il est proposé :

- a) une réparation sommaire du barbecue par les services techniques,
- b) concernant les poubelles, de rappeler leur existence au service concerné et de mettre un panneau pour inciter les usagers à ramasser leurs déchets autant que possible,
- c) concernant les WC il est proposé qu'un panneau indiquant leur existence soit installé visiblement sur l'espace vert, la signalisation actuelle est insuffisante.

Il est proposé qu'un groupe reprenne toutes les questions du point 4 en concertation avec les personnels du centre social ; 4 personnes se proposent de le faire, elles se retrouveront mardi 8 février à 11 heures.

- 5) le croisement de la rue de la Delottiere avec la rue de Tivoli est sans visibilité, à la demande un panneau stop va être mis en place ; la question se pose de savoir où il serait le mieux de l'installer pour cela il est demandé de consulter les riverains pour avis ;
- 6) au croisement des rues de Gathemo et de la Delottiere il s'agit de déplacer la boîte à courrier de la poste qui empiète beaucoup sur le trottoir, ce pourrait être l'occasion de mettre la boîte à lettre à côté
- 7) la question du classement de l'écluse avait été posée, cela pourrait être abordé lors du projet « Vire côté fleuve, en attendant il est demandé l'apposition d'un panneau comme ceux réalisés par les collectionneurs virois sur les principaux sites de la ville.
- 8) les escaliers descendant de la rue de la Delottière à l'écluse n'ont pas d'éclairage sous le tunnel de soutènement renforçant le mur qui menaçait de s'écrouler et rend le passage dangereux la nuit
- 9) la question est reposée du trottoir côté centre social, il est discontinu et oblige à marcher sur la route, c'est un problème pour la circulation des assistantes maternelles qui s'y rendent avec des poussettes
- 10) les poubelles du centre social sont parfois mises après le passage pour leur ramassage ; cela est dû à la variation des horaires de la personne qui fait le ménage (ne pourrait-elle pas les emporter ?)
- 11) la souche rue de la Monderie sera enlevée au printemps
- 12) la descente rue de la Monderie vers la Vire, son aménagement n'est pas retenu
- 13) l'élagage a été effectué à la place d'un particulier car la végétation empiétait sur le trottoir rue du mondial ; il est proposé à la municipalité de faire comme fait « EDF », facturer le service à la personne concernée.

Barrière anti quad et passage des poussettes, continuité de trottoir au bas de la rue de la redettière. Revoir le positionnement des barrières pour permettre le passage des poussettes et rendre carrossable le chemin qui mène à la Vire.

14) changer l'orientation du panneau associatif de la place Ste Anne pour permettre la lecture des affiches pour les personnes circulant en voiture.

3. Nouvelles demandes

Autres demandes abordées :

- Une partie de trottoir n'a pas été refaite rue de la Delottière jusqu'à la route de Gathemo (pas nécessaire en raison de son état ?)
- Les trottoirs qui entourent la parcelle où étaient les immeubles détruits par Inolya devraient être refaits ainsi que la rue Barbey d'Aurevilly où une tranchée creusée lors de la destruction des immeubles se détériore régulièrement
- Le panneau d'entrée de ville route de Rennes a disparu ? Une nouvelle signalisation est en cours
- Les fossés de la route de Gathemo ont été nettoyés, ils sont déjà rebouchés par l'entretien des talus !

D'autres demandes sont formulées, elles sont reportées à l'ordre du jour suivant pour la prochaine réunion

4. Questions diverses

Prévoir une carte du quartier de grande dimension avec le nom des rues

5. Prochaine réunion

Ordre du jour

- Faut-il trouver un autre nom que « sud » pour nommer le quartier ?
- Aménagement de l'entrée de la ville (route de RENNES)
- Des informations concrètes sur le projet d'aménagement de la route de Gathemo en y incluant le projet cyclable à cet endroit
- Compte rendu sur les propositions d'aménagement de l'espace de jeux près du centre social.
- Détérioration des bordures de trottoir rue Pierre Corneille
- Entretien des rues par la balayeuse
- Budget participatif et les possibilités de son utilisation (consultation des habitants...)
- Divers

NB : En début de réunion, il a été annoncé que les prochaines ne le seraient plus par panneaux ; cela pose la question de l'information des habitants du quartier de la date des conseils de quartier ; il est demandé de les maintenir et même d'y faire figurer les principaux points à l'ordre du jour

Prochaine réunion prévue le mercredi 4 mai 2022 à 20h30 au centre Charles Lemaitre

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	02/02/2022	Sud	Réfection trottoir	Rue de la Delottière jusqu'à la route de Gathemo	Une partie du trottoir n'a pas été refaite	Aménagement du cadre de vie
2	02/02/2022	Sud	Réfection trottoir	Anciens immeubles détruits par Inolya et rue Barbey		Aménagement du cadre de vie
3	02/02/2022	Sud	Panneau entrée de ville	Route de Rennes	Panneau a disparu	Aménagement du cadre de vie
4	02/02/2022	Sud	Entretien fossés	Route de Gathemo	Nettoyage à refaire suite à entretien des talus	Aménagement du cadre de vie